

Fiche de Renseignements

Compléter LISIBLEMENT en bleu tous les champs

Ne pas imprimer en recto-verso

Classe 2025-2026 (réservé à l'administration) :

ÉTAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Sexe :
Nationalité : **né(e) le :** **N° SS :**
Commune et n° département de naissance :
Pays de naissance :
Portable de l'élève (Indispensable) :
Adresse Mail de l'élève (Indispensable) :

COORDONNÉES DES RESPONSABLES

RESPONSABLE Légal 1 (paie les frais scolaires) :

Nom : **Prénom :**
Situation familiale : ☐ seul(e) ☐ conjoint
Lien de parenté avec l'élève :
Situation d'emploi : ☐ En Activité ☐ Sans emploi ☐ Retraité(e) ☐ Autre.....
Profession :
Adresse :
Code Postal : **Commune :** **Pays :**
Téléphone travail :
Téléphone mobile :
Mail personnel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves: OUI ou NON

RESPONSABLE Légal 2 (différent du responsable légal 1, obligatoire) :

Nom : **Prénom :**
Situation familiale : ☐ seul(e) ☐ conjoint
Lien de parenté avec l'élève :
Situation d'emploi : ☐ En Activité ☐ Sans emploi ☐ Retraité(e) ☐ Autre
Profession :
Adresse :
Code Postal : **Commune :** **Pays :**
Téléphone travail :
Téléphone mobile :
Mail personnel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves: OUI ou NON

Frère (s) et/ou soeur(s) scolarisé(e)s dans l'établissement y compris en 2025-2026 : Oui ☐ Non ☐

NOM : PRENOM1ère STI2D

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE (La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire).

Lien avec l'élève ou structure * :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : Téléphone professionnel :

Mail :@.....

*Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).

Dernier établissement scolaire fréquenté

Classe :

Nom de l'Établissement précédent :

Nature de l'Établissement : ☐ Public ☐ Privé Commune : Département :

CORRESPONDANT LOCAL susceptible de se rendre en urgence et immédiatement au lycée si l'élève est interne

lien de parenté avec l'élève :

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : Téléphone professionnel :

Mail :@.....

Documents à joindre au dossier

- photocopie de la pièce d'identité ou extrait de l'acte de naissance de l'élève ou du livret de famille complet
- RIB du responsable qui paie le frais scolaires (mettre nom et prénom de l'élève au dos du RIB)
- justificatif de domicile des responsables
- copie du jugement si divorce des parents

Demande d'autorisation et informations aux représentants légaux concernés par une aide à la scolarité du transfert de leurs coordonnées personnelles, à la collectivité territoriale de rattachement octroyant des aides.

☐ J'accepte que mes données à caractère personnel (nom, prénom, établissement) soient transmises à la collectivité territoriale de rattachement de mon établissement scolaire aux fins de l'attribution éventuelle d'aides à la scolarité.

Ces informations seront transmises aux services gestionnaires de la collectivité territoriale de rattachement dans l'unique but d'étudier mes droits à attribution d'aides à la scolarité. Ces données ne seront conservées que durant l'année scolaire en cours. Je dispose du droit d'accéder à ces données, de les rectifier et de les effacer.

NOM et Prénom de l'élève :

Signature du responsable légal et date :

En s'inscrivant au Lycée Cantau, l'élève et sa famille s'engagent à prendre connaissance et à respecter le Règlement Intérieur (site du lycée : www.lycee-cantau.fr)

NOM : PRENOM..... 1ère STI2D

SCOLARITE ANNEE 2026-2027

- Langues Vivantes Obligatoires (une LVA + une LVB) :

- ☐ LVA Anglais
- ☐ LVA Espagnol

- ☐ LVB Anglais
- ☐ LVB Espagnol

- ☐ Autre LVA (CNED) :
- ☐ Autre LVB (CNED) :

Régime :

- ☐ Externe

- ☐ 1/2 Pension : (forfait, 3 possibilités uniquement) :
 - ☐ 1/2 Pension 3 jours : jours à définir par la famille
 - ☐ 1/2 Pension 4 jours : jours à définir par la famille
 - ☐ 1/2 Pension 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

- ☐ Interne : (forfait, 3 possibilités uniquement) :
 - ☐ Interne 3 nuits (lundi, mardi, jeudi)
 - ☐ Interne 4 nuits (lundi, mardi, mercredi, jeudi)
 - ☐ Interne 5 nuits (dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Signature de l'élève :

Signature du parent :



LYCEE CANTAU
1 allée de Cantau
64600 ANGLET
05 59 58 08 08
ce.0640001d@ac-bordeaux.fr

Année Scolaire 2026-2027

Besoins Particuliers (Maladie, handicap, etc.)

Nom : Prénom : Classe 2026-2027 :
Né(e) le :
Pour les nouveaux élèves, établissement d'origine (nom du collège ou lycée + ville) :

DOCUMENT A RENDRE DANS TOUS LES CAS

- Vous êtes concerné(e) : cochez la case **oui** et complétez le document ☐ OUI
- Vous n'êtes pas concerné(e), inscrivez votre nom et cochez la case suivante : ☐ NON

Madame, Monsieur,

Afin d'engager la mise en place des aménagements pédagogiques au plus tôt, le recueil d'informations est primordial. Par ailleurs, les candidats aux examens présentant un handicap ou une incapacité temporaire peuvent effectuer une demande d'aménagements d'épreuves aux examens. **Pour les élèves de seconde, les demandes d'aménagement se font en juin et pour les autres niveaux à la rentrée sauf si les aménagements ont déjà été notifiés.**

Pour constituer le dossier de demande, vous devrez vous procurer **les pièces justificatives suivantes** :

- la copie du PAI, PPS, PAP et tous les documents médicaux, paramédicaux présentant le handicap et les besoins d'aménagement (si dyslexie, dysgraphie... joindre un bilan orthophonique avec tests élaborés et résultats chiffrés).
- les éléments pédagogiques permettant d'évaluer la situation de handicap du candidat.
- le bilan des aménagements pédagogiques mis en place pendant l'année scolaire en cours ou les années précédentes.
- la décision d'aménagement obtenue la ou les années précédentes.

Votre enfant a-t-il bénéficié durant l'année scolaire précédente (2025-2026)

(Pour les nouveaux élèves, merci de fournir les justificatifs) :

- d'un **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé : lié aux troubles des apprentissages type DYS) ☐ oui ☐ non
- d'un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé : lié aux troubles de la santé, maladie/allergies etc.) ☐ oui ☐ non
- d'un **PPS** (Projet Personnel de Scolarisation : reconnaissance MDPH) ☐ oui ☐ non
- de l'accompagnement d'un(e) **AESH** (accompagnant des élèves en situation de handicap) ☐ oui ☐ non

Avez-vous fait une première demande GEVASCO (Guide d'Évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) auprès de la MDPH lors de l'année scolaire 2024-2025 ? ☐ oui ☐ non

A-t-il bénéficié d'aménagement aux examens : ☐ oui **DNB** ☐ oui **CAP** ☐ oui **BAC** ☐ non

(Si oui, merci de fournir les justificatifs si votre enfant est nouveau dans l'établissement)

- 1/3 temps ou temps compensatoire: ☐ oui ☐ non
- Autorisation d'utiliser un PC: ☐ oui ☐ non
- Secrétaire lecteur ☐ oui Secrétaire scripteur ☐ oui Assistant ☐ oui ☐ non

Signature responsable légal :

BOURSES NATIONALES INFORMATION AUX FAMILLES

1- Avant de déposer votre demande de bourse :

- ✓ Vous pouvez vérifier si vous êtes éligible à l'obtention d'une bourse, via le lien ci-dessous :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Ce simulateur de bourse au lycée permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2026. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Si vous dépassez le barème il est inutile de faire une demande de bourses.

2- Depuis la rentrée scolaire 2025 :

- ✓ La bourse de Lycée est attribuée uniquement **pour une année scolaire** permettant ainsi un réexamen annuel des demandes au plus près de la situation réelle des familles.
- ✓ Les familles doivent **impérativement** refaire la demande de bourse à chaque rentrée scolaire sauf si elles ont déjà consenti à l'examen automatique de leur droit à bourses par consentement. Celles-ci bénéficieront ainsi du réexamen automatique de ce droit à bourses pour l'année scolaire 2026/2027.

3- Si vous respectez les conditions d'attributions, 2 choix s'offrent à vous :

- ✓ **Choix par Consentement**

Ce consentement à l'examen automatique d'éligibilité à la bourse nationale équivaut alors à demande de bourse. Il peut se faire :

- **Via l'informatique :**

Utiliser le site EDUCONNECT (<https://teleservices.education.gouv.fr>).

- **Formulaire papier :**

Compléter la fiche de renseignements avec la fiche explicative (ce dossier est disponible au Service Vie scolaire et au Service Administratif).

Si vous êtes mariés ou pacsés ne pas compléter la partie concernant le concubin

- ✓ **Sans consentement, demande classique**

Vous pouvez faire votre démarche comme auparavant, soit :

- **Via l'informatique :**

Sur le portail Scolarité services de votre compte EDUCONNECT

- **Formulaire papier :**

Vous pouvez venir retirer un formulaire auprès du service Intendance.
Il est impératif que cette demande soit effectuée du 1^{er} septembre au 17 octobre 2026.

BOURSES

Année scolaire : 2026/2027

Classe :

**AGRAFER LE RIB AU NOM DE LA
PERSONNE BENEFICIAIRE DES
BOURSES PAYANT LES FRAIS
SCOLAIRES**

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : ____ / ____ / ____

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez.....

Ou possède sa propre adresse

Code postal : ____ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

☐ Non, je refuse

Vous-même : (responsable qui paie les frais scolaires)

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit en concubinage (**sans être ni marié(e) ni pacsé(e)**) ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : ____ / ____ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

NOTE AUX FAMILLES OPTANT POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
DES FRAIS D'INTERNAT OU DE DEMI-PENSION DU LYCEE POLYVALENT CANTAU D'ANGLET

Madame, Monsieur,

Afin de vous permettre de gérer votre budget, l'établissement vous propose de régler les factures relatives aux frais de restauration et d'hébergement par **prélèvement automatique gratuit** sur votre compte bancaire.

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement :

SÛR : Vous n'avez plus de chèques à envoyer. Vous êtes sûr de régler à la date limite de paiement indiquée sur votre avis sans risque de retard.

SIMPLE : L'échéancier prévisionnel vous indique la date et le montant exact de chaque prélèvement.

SOUPLE : Vous changez de compte ou d'agence bancaire, il suffit d'adresser au service d'intendance un nouveau R.I.B. et une nouvelle demande d'autorisation de prélèvement.

Comment faire ?

Lors de l'inscription ou de la réinscription, il vous suffit de renseigner l'autorisation de prélèvement ci-jointe accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire. **Ce RIB doit être au nom du responsable légal 1 payant les frais scolaires (cf fiche de renseignements du dossier d'inscription).**

Cette procédure étant facultative, si vous ne souhaitez pas opter pour le prélèvement automatique, le règlement des frais d'hébergement ou de restauration sera exigé dès réception de la facture émise chaque trimestre (par chèque, espèces, carte bancaire ou virement).

L'AUTORISATION DE PRELEVEMENT EST ANNUELLE ET DOIT ETRE RENOUVELEE A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE :

Mandat de prélèvement : le titulaire du compte à débiter doit être le responsable qui paie les frais scolaires indiqué sur la fiche de renseignements.

Le service d'intendance de l'établissement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Anglet, le 12 mai 2026

L'agent-comptable

Didier GABASTON



Echéancier prévisionnel de prélèvement automatique :

A partir de la rentrée 2026-2027 les tarifs de la demi-pension et de l'internat seront calculés par la Région Nouvelle Aquitaine en fonction de vos revenus (*voir fiche jointe Tarification Solidaire pour créer votre compte*).

Trimestre 1 Sept à Déc		Trimestre 2 Janv à Mars		Trimestre 3 Avril à Juillet	
09/11/26	10/12/26	10/02/27	10/03/27	07/05/27	10/06/27
MONTANTS DE CHAQUE PRELEVEMENT PROPRES A CHAQUE FAMILLE SELON LE QUOTIENT FAMILIAL DECLARE SUR LE SITE REGIONAL DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE (DOCUMENT EXPLICATIF JOINT)					

Les échéances seront ajustées en fonction du montant des factures (absences, stages, voyages...)

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 58 ESD 610260

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU CREANCIER

Pays : FRANCE

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

[illegible]

Païement ponctuel

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

AGRAFER ICI UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Lycée Cantau. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Lycée Cantau.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

INSCRIPTION DEMI-PENSION ET INTERNAT

TARIFICATION SOLIDAIRE

A compter de septembre 2026, la Région Nouvelle Aquitaine met en place la Tarification Solidaire dans l'ensemble des lycées. Cette tarification varie en fonction des revenus des familles.

Le tarif de la demi-pension et d'internat de votre enfant sera calculé selon votre quotient familial annuel.

Elle s'applique à tous les lycéens et étudiants post bac, boursiers ou non boursiers, scolarisés dans le lycée (hors apprentis)

A PARTIR DU LUNDI 24 AOUT 2026 les familles devront s'inscrire obligatoirement sur le site internet régional d'inscription à la tarification solidaire qui dialogue avec une application du Ministère des Finances « Impôt particulier » pour affecter une tranche tarifaire calculée à partir des revenus de la famille.

Il existe plusieurs sources d'accès (se munir de votre imposition 2025) :

- Il faut écrire dans la barre URL d'une page internet l'adresse suivante :
naqui.fr/tarification-solidaire

OU

- Accéder à ce QR-CODE conduisant directement au site



OU

- La page web régionale dédiée à la tarification solidaire permet également de rejoindre ce site dès le *(date précisée ultérieurement)* :
<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/articles/tarification-solidaire-pour-la-restauration-scolaire>

**Un service de la Région est à votre écoute pour toute demande complémentaire :
05-49-38-49-38**

**EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION DE LA FAMILLE EN LIGNE
OU EN CAS DE REFUS DU CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL,
C'EST LE TARIF LE PLUS ELEVE QUI S'APPLIQUE.**

Une fiche d'inscription au service de restauration et d'hébergement sera remise le jour de la rentrée à chaque élève. Cette fiche est à compléter et à déposer au service intendance (**bureau n°4**) pour le 15 septembre au plus tard. Cette fiche vous permettra de choisir un forfait de restauration et d'internat et de choisir les jours. **Cette fiche vous engage pour l'année scolaire.**

3 forfaits Demi-Pension :

3 jours : jours à définir par la famille

4 jours : jours à définir par la famille

5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

3 forfaits internat :

3 nuits : lundi, mardi, jeudi

4 nuits: lundi, mardi, mercredi, jeudi

5 nuits : dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi

Coopérative scolaire du Lycée Cantau

Commande de manuels scolaires de 1ère technologique STI2D

La Coopérative scolaire est partenaire de la Région Nouvelle Aquitaine pour la gestion des livres du lycée Cantau.

En première technologique STI2D, les élèves ont besoin du pack de livres de tronc commun, livres gratuits financés par la Région, ainsi que du cahier d'exercices Ingénierie et Développement Durable à acheter.

Bien que les livres soient gratuits, le service de gestion des livres assuré par la Coopérative scolaire ne l'est pas. Pour financer en partie notre salariée et l'embauche de jeunes en période estivale pour faire face à la charge de travail, une participation de 10 € par élève est demandée aux familles, au titre des frais de gestion.

Comment commander vos livres

Les commandes des manuels scolaires se font sur le site de la Coopérative scolaire : **cooperative-cantau.fr**

- 1) Cliquez sur l'onglet filières technologiques, puis première STI2D
- 2) Sélectionner le pack tronc commun et le cahier Ingénierie et Développement Durable.
(Les frais de gestion de 10 € sont inclus dans le pack de livres)

Nous vous proposons également **l'adhésion à la coopérative**, d'un montant de 10 €, que vous pouvez rajouter dans votre panier. Grace à votre carte d'adhérent, vous pourrez **bénéficier de réductions chez nos partenaires**, dont nous vous invitons à consulter la liste dans l'onglet « partenaires ».

Lors de la validation de votre panier, vous devez renseigner vos informations personnelles pour finaliser votre commande. Nous vous demandons de **renseigner le prénom et le nom de votre enfant**. Cela nous est plus facile pour l'identifier lors de la préparation des commandes, surtout si vous portez un nom de famille différent. Si vous avez plusieurs enfants dans l'établissement, vous devez passer **une commande par élève** (ne pas mettre plusieurs élèves sur une seule commande).

Vous choisissez ensuite votre mode de règlement : par carte bancaire, chèque ou virement.

Important :

Pour les règlements par **virement**, nous vous remercions de **noter le nom et le prénom de l'élève** ainsi que **le n° de commande** sur l'avis de virement.



Pour les règlements par **chèque**, le **nom et le prénom de l'élève** ainsi que le **n° de commande** doivent être **notés au dos du chèque**. Le chèque doit être envoyé à la Coopérative scolaire du lycée Cantau – 46 rue de Mirambeau – 64600 ANGLET.

Les commandes pourront débiter à compter de fin juin sur le site, dès que nous aurons pu le mettre à jour avec les liste de livres du lycée pour la prochaine rentrée.

Afin de nous permettre de préparer les réassortiments nécessaires pendant l'été, nous vous remercions de passer vos commandes de livres **avant le 10 juillet**. Au-delà, vous pouvez bien sûr passer commande, mais nous risquons d'être en rupture de stocks pour la rentrée car nous travaillons en flux tendus. Nous ferons néanmoins notre possible pour que chaque élève soit équipé au plus vite si cela se présentait.

La distribution sera effectuée **après la rentrée**, les élèves seront convoqués par classe à la coopérative pour le retrait de leurs commandes. Les dates vous seront communiquées à ce moment-là.

Seuls les articles réglés seront distribués. Les élèves pourront néanmoins nous amener les règlements lors du retrait, **sous réserve d'avoir passé la commande sur le site au préalable.**

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail :
coop.cantau@gmail.com

Nous vous souhaitons un bel été !



Lycée Cantau
Sections générales et technologiques
1, Allée de Cantau
64600 ANGLET
Tél : 05.59.58.06.06

Manuels scolaires

Premières Technologiques (STI2D et STD2A) Enseignements Communs et de Spécialités

Enseignements communs

2019 – FRANÇAIS : Empreintes littéraires 1^{re} – Randanne – Magnard, 2019 – EAN : 9782210112414

39,00 €

2025 – Mémo lycée Français 2de/1^{re} L'essentiel pour réussir au BAC – Egger / Marbouty – Bordas, 2024

EAN : 9782047404959 – **7,60 €**

Consommable déjà acheté en seconde

Prévoir l'achat durant l'année scolaire de huit œuvres littéraires dans une collection de poche sur indication des professeurs.

2019 - HISTOIRE GÉOGRAPHIE : Histoire Géographie EMC 1^{re}Séries technologiques – Lécureux – Hachette, 2019

EAN: 9782017041887 – **N'est plus édité**

2019 – ANGLAIS : English sparks 1^{re} – Dahm / Fons – Belin, 2019 - EAN : 9791035802349

33,20 €

2019 – ESPAGNOL : En contacto 1^{re} – Inzaurrealde – Belin, 2019 – EAN : 9791035804848

32,80 €

2019 - MATHÉMATIQUES : Mathématiques 1^{re}enseignement commun et spécialité STI2D, STL – Bouchard / Bouquet

Delagrave, 2019, Col. Algomaths – EAN : 9782206103358

29,95 €

Enseignements de spécialités(en fonction de vos choix)

- **STI2D** :

2019 - PHYSIQUE CHIMIE : Physique Chimie 1^{res} STI2D enseignement de spécialité – Chaffard – Hachette, 2019

EAN : 9782017041931

N'est plus édité

2022 – I2D-IT : Ingénierie et Développement Durable-Innovation technologique 1^{re} – Dufeu / Jacquot / Richet – Bertrand-

Lacoste, 2021 – EAN : 9782735225637 - **29,90 €**

Consommable à acheter définitivement par les familles

- **ARTS APPLIQUES** :

2019 - Design contemporain, le guide – Couturier – Flammarion, 2015 - EAN : 9782081358386 – **N'est plus édité**

Ou édition 2022: - Design contemporain, le guide – Couturier – Flammarion, 2022 - EAN : 9782080283825 –**24,90 €**



La Maison Des Lycéens du lycée CANTAU
--

Chaque année nous sollicitons une cotisation auprès de chaque élève pour financer le fonctionnement de la Maison Des Lycéens. C'est un lieu convivial où les élèves se retrouvent durant leur temps libre. Divers services et activités leur sont proposés :

- Salle de télévision
- Baby foot
- Jeux de société
- Lecture
- Point information et prévention
- Presse quotidienne et hebdomadaire, livres.

DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE A LA M. D. L.

(coupon à retourner avec un chèque de **10 euros** libellé au nom de la Maison Des Lycéens CANTAU.

Indiquer le nom de votre enfant au crayon au dos du chèque) ou virement

NOM.....Prénom.....Classe

Pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... représentant(e) légal(e) de l'élève désigné(e), l'autorise à adhérer à la M. D. L. et à participer



**PYRÉNÉES
GASCOGNE**

CAISSE REGIONALE DE CREDIT ARIcole MUTUEL PYRENEES GASCOGNE
11, bid du Président Kennedy - 65000 TARBES

N° Premier chèque

5059534

N° Dernier chèque

5059566



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE



DEMANDE DE CHÉQUIER

Nbre de
carnets



Livraison



Domicile



Agence

▲ SIGNATURE ▲

ETRANGER
UNIQUEMENT

International Bank Account Number (IBAN)

FR76 1690 6030 0841 0002 3724 846

Bank Identifier Code (BIC)

AGRIFRPP869

Code éab	Code guichet	N° de compte	Clé R.I.B
16906	03008	41000237248	46

Lieu de paiement
ANGLET BUSQUET
Tel: 05 59 48 12 47

Nom et adresse du titulaire

MAISON DES LYCEENS
LYCEE CANTAU
1 ALLEE DE CANTAU
64600 ANGLET

16906 03008 41000237248 46

activités.

Signature

aux